

M. CAMPBELL : Est-ce que l'honorable ministre pourra me dire ce que l'on se propose de faire au sujet du pont sur la rivière Thames, à Chatham ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Non, je crois que je pourrai le dire demain.

Pont sur la rivière Ottawa, au pied du Lac Témiscamingue, les gouvernements d'Ontario et de Québec contribuant chacun \$4,000..... \$4,000

M. RRYSON : Avant que ce crédit soit voté je désire dire un mot. Je regrette extrêmement que le gouvernement n'ait pas jugé à propos de demander une somme plus forte pour ce pont, car je crains que la faible somme de \$4,000 ne soit insuffisante pour en assurer la construction. Il y a un an, on fit des études sur les lieux, et l'on constata qu'il fallait \$16,000 pour l'exécution de ces travaux. Il n'y a pas de pont jeté sur cette partie de la rivière Ottawa, sur une distance de 90 milles ; il y a beaucoup de danger à traverser au printemps et à l'automne, et plusieurs accidents graves y ont eu lieu. Les gouvernements d'Ontario et de Québec ont voté chacun \$4,000, à la condition que le gouvernement fédéral voterait \$8,000, et j'espère que l'honorable ministre des finances ou l'honorable ministre des travaux publics pourra nous annoncer que dans le cas où l'on constaterait que \$12,000 ne sont pas suffisants pour compléter les travaux de construction du pont, une autre somme sera votée l'an prochain.

Pont sur la rivière du Vieux, au Fort-McLeod—Crédit périmé, \$10,000 à voter de nouveau \$15,000

M. McMULLEN : Quand ce crédit de \$10,000 a-t-il été voté ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Il n'était pas suffisant, et nous n'avons pas voulu commencer les travaux avant que le parlement déclarât s'il accorderait la différence.

M. McMULLEN : Est-ce que ce crédit fera face au coût entier du pont ?

Sir HECTOR LANGEVIN : On me dit que oui.

M. WILSON (Elgin) : Quand ce crédit de \$10,000 a-t-il été voté la première fois ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je crois qu'il a été voté il y a deux ans.

M. WILSON (Elgin) : Et de nouveau l'année dernière.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je crois qu'il est à voter de nouveau cette année avec \$5,000 en sus, parce que le crédit n'était pas suffisant pour exécuter les travaux.

M. WILSON (Elgin) : Je ne comprends pas que cette demande de crédit soit formulée de cette façon.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député ne doit pas m'en faire reproche, non plus qu'au gouvernement. Si un crédit est voté par le parlement et que nous constatons qu'il n'est pas suffisant pour l'exécution des travaux, nous ne le dépensons pas sans informer préalablement le parlement de son insuffisance et demander ce qui est nécessaire en sus. S'il s'agissait de travaux d'une nécessité pressante et immédiate, nous prendrions la responsabilité de les faire exécuter et de demander au parlement de nous indemniser.

M. WILSON (Elgin) : Je ne me plains pas de ce que l'honorable ministre n'a pas dépensé le crédit.

Je faisais simplement une comparaison entre ce crédit, et d'autres crédits. Je serais plus content si le gouvernement ne dépensait pas tout à fait autant.

Sir HECTOR LANGEVIN : A tout événement, ce crédit sera suffisant, je l'espère. Quant à la question de l'honorable député de Pontiac, qui aurait désiré voir voter \$4,000 de plus pour le pont sur l'Ottawa, le gouvernement a cru devoir demander au parlement de voter ces \$4,000, les gouvernements d'Ontario et de Québec contribuant chacun \$4,000, ce qui fait en tout \$12,000. Naturellement, si l'on trouve que cette somme n'est pas suffisante et qu'il faille quelque chose de plus, nous devons le déclarer au parlement, mais nous avons cru que peut-être cela suffirait et, conséquemment, nous ne demandons pas davantage.

M. McMULLEN : Quand le pont sera-t-il construit ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Nous allons faire préparer les plans et nous ferons ensuite les travaux.

M. PATERSON (Brant) : Qui préparera les plans, alors qu'il y a trois gouvernements intéressés ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Règle générale, nous préparons les plans et les communiquons aux autres gouvernements, et s'ils les trouvent satisfaisants, nous leur demandons leur contribution.

M. PATERSON (Brant) : Si le gouvernement prépare un plan dont l'exécution coûtera plus que \$12,000, disons \$20,000, devons-nous croire que le gouvernement fournira la différence ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Nous nous efforçons de nous conformer à l'ordre du parlement et nous taillons notre habit d'après le drap que nous avons.

M. McMULLEN : Il est évident que l'honorable ministre dit au député de Pontiac : Allez, obtenez ce que vous pourrez d'Ontario et de Québec, et si vous n'en avez pas assez pour exécuter les travaux, nous vous dirons : nous ne voulons pas vous désobliger, revenez à la charge et nous verrons ce que nous pourrions faire. L'honorable ministre a virtuellement induit l'honorable député dans la tentation d'aller dans son comté et de dire à ses commettants : J'ai la parole du ministre des travaux publics que si le crédit des gouvernements provinciaux et le crédit du parlement fédéral ne suffisent pas, je suis encouragé à retourner à la charge.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député de Pontiac est au-dessus de la tentation, de sorte qu'il n'y est pas de danger qu'il fasse ce que l'honorable député insinue.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il n'y a rien qui nous le garantisse.

Sir HECTOR LANGEVIN : Nous nous efforçons de construire les travaux avec l'argent que nous avons, mais si, en réalité, nous constatons que nous ne pouvons le faire, nous demanderons au parlement un autre crédit de \$2, \$3 ou \$4.

Pour relier l'île Whitehead à l'île Grand Manan, Baie de Fundy..... \$3,000.

M. LOVITT : Pourquoi relier l'île Whitehead à l'île Grand Manan ?

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député de Charlotte (M. Gillmor) pourra le dire. Ce crédit a pour but d'établir des communications télégra-